

Les ASC* à Circet

*Les activités sociales et culturelles

La CGT n'est actuellement pas majoritaire au CSE. L'année dernière le budget a été géré par les autres organisations syndicales et il n'a pas été totalement redistribué aux salariés, ce qui est inadmissible pour vos élu-e-s CGT.

Les activités sociales et culturelles sont financées sur la base d'un pourcentage négocié avec l'employeur par les syndicats en fonction de la masse salariale. Pour 2024, vos élu-e-s CGT, veulent renégocier ce pourcentage pour obtenir plus d'aides pour les salariés. Nous nous engageons à nous battre pour obtenir l'année prochaine le reversement de la totalité du budget pour les salariés.

Les chèques vacances, budget alloué par salarié:

150€ pour l'année 2023

PROPOSÉ PAR LES CANDADIDAT-È-S CGT

500€ pour l'année 2024

Et négociation avec des partenaires pour obtenir des tarifs réduits sur des locations



Les chèques culture et sport, budget alloué par salarié:

30€ pour l'année 2023

PROPOSÉ PAR LES CANDADIDAT-È-S CGT

100€ pour l'année 2024



Les chèques cadeaux Noël, bud- get alloué par salarié:

160€ par adulte et 50€ par enfant en
2023

PROPOSÉ PAR LES CANDADIDAT-È-S CGT

Pour 2024 :

180€ par adulte et

100€ par enfant



Si la CGT devient première organisation:

- 01 Renégociation avec possible changement de prestataires
- 02 Modification du site du CE
- 03 Sondages auprès des salariés pour connaître leurs attentes en terme d'activités sociales et culturelles.



Pour toutes questions vos représentants CGT sont à votre disposition :

- ◆ Adelina GOEURY Déléguée syndicale CGT TEL : 06.03.15.05.65
- ◆ Jerome LAMBERT Délégué syndicale CGT TEL : 06.73.93.88.29
- ◆ David PAILLUSSON Délégué Syndical CGT TEL: 06.11.94.85.43